

T A R I F 2 0 2 6

<p>Carte interfédérale Personne majeure</p> <p>Validité du 1^{er} janvier au 31 décembre</p>	<p>Carte réciprocaire pour le CHI, l'EHGO et l'URNE. Carte annuelle Interfédérale « personne majeure » 1^{ère} et 2^{ème} catégorie Tous modes de pêche réglementaires.</p> <p>La carte Interfédérale permet de pêcher sur tous les parcours des associations réciprocaires des 91 départements adhérents du CHI, de l'EHGO et de l'URNE.</p>	<p>Timbre CPMA et vignette EHGO imprimés sur la carte</p> <p>114,00 €</p>
<p><i>Attention, la réciprocité n'est pas toujours totale renseignez-vous avant toute action de pêche.</i></p>		
<p>Carte Personne majeure</p> <p>Validité du 1^{er} janvier au 31 décembre</p>	<p>Carte annuelle « personne majeure ». 1^{ère} et 2^{ème} catégorie Tous modes de pêche réglementaires. Peut recevoir la vignette de réciprocité si le pêcheur souhaite accéder ultérieurement à la réciprocité CHI/EHGO/URNE</p> <p><i>Timbre CPMA acquitté une seule fois</i></p>	<p>Timbre CPMA imprimé sur la carte</p> <p>87,00 €</p>
<p>Carte Personne mineure</p> <p>Validité du 1^{er} janvier au 31 décembre</p>	<p>Carte annuelle « personne mineure » : Jeune de 12 ans à moins de 18 ans au 1^{er} janvier de l'année. 1^{ère} et 2^{ème} catégorie Tous modes de pêche réglementaires. Réciprocité CHI/EHGO/URNE sans avoir à acquitter la vignette de réciprocité.</p> <p><i>Timbre CPMA acquitté une seule fois</i></p>	<p>Timbre CPMA imprimé sur la carte</p> <p>27,00 €</p>
<p>Carte Découverte jeune moins de 12 ans</p> <p>Validité du 1^{er} janvier au 31 décembre</p>	<p><i>Pêche à une seule ligne</i> Carte annuelle « Découverte » : Jeune de moins de 12 ans au 1^{er} janvier de l'année. 1^{ère} et 2^{ème} catégorie Tous modes de pêche réglementaires. Réciprocité EHGO, CHI et l'URNE sans avoir à acquitter la vignette de réciprocité.</p> <p><i>Timbre CPMA intégré à la carte</i></p>	<p>Timbre CPMA imprimé sur la carte</p> <p>8,00 €</p>
<p>Carte promotionnelle « Découverte Femme »</p> <p>Validité du 1^{er} janvier au 31 décembre</p>	<p>Carte annuelle « Découverte Femme ». <i>Pêche à 1 seule ligne</i> 1^{ère} et 2^{ème} catégorie Tous modes de pêche réglementaires. Réciprocité gratuite avec l'EHGO, le CHI et l'URNE</p> <p><i>Timbre CPMA intégré à la carte</i></p>	<p>Timbre CPMA imprimé sur la carte</p> <p>42,00 €</p>
<p>Carte Journalière</p> <p>Valable 1 seul jour Disponible du 1^{er} janvier au 31 décembre</p>	<p>Carte valable une journée <i>Doit y figurer obligatoirement le jour de validité</i> 1^{ère} et 2^{ème} catégorie – Tous modes de pêche réglementaires. Reçoit la CPMA « Journalière » sauf si le pêcheur a déjà acquitté une CPMA annuelle sur une carte de membre de l'année en cours.</p> <p><i>Ne bénéficie pas de la réciprocité CHI/EHGO/ URNE et ne peut recevoir la vignette de réciprocité.</i></p>	<p>Timbre CPMA imprimé sur la carte</p> <p>14,00 €</p>

TARIF 2026 (SUITE)

Carte hebdomadaire Validité 7 jours consécutifs Disponible du 1 ^{er} janvier au 31 décembre	Carte valable 7 jours consécutifs <i>La période de validité doit obligatoirement figurer sur la carte.</i> 1 ^{ère} et 2 ^{ème} catégorie Tous modes de pêche réglementaires. <i>Timbre CPMA intégré à la carte</i>	Timbre CPMA imprimé sur la carte 36,50 €
	La carte hebdomadaire sans timbre CPMA Hebdomadaire Cette carte de pêche doit être présentée avec une carte comportant une CPMA annuelle 2026	Carte sans CPMA (CPMA 2026 déjà acquittée sur une autre carte annuelle) Cotisation statutaire 22,10 €

Vignette de réciprocité (*)	La vignette de réciprocité permet de pêcher sur tous les parcours des associations réciprocitaires des 91 départements adhérents du CHI, de l'EHGO et de l'URNE. Les titulaires d'une carte « personne mineure », « découverte-12ans », ou « découverte femme » bénéficient de la réciprocité CHI/EHGO/URNE sans avoir à acquérir la vignette de réciprocité. Les titulaires d'une carte journalière ne bénéficient pas de la réciprocité, cette carte ne peut recevoir la vignette de réciprocité.	40,00 €
------------------------------------	--	----------------

(*) Attention, la réciprocité EHGO n'est pas toujours totale renseignez-vous avant toute action de pêche.